

Un nouveau site pour les aidants

Le 6 octobre prochain, journée nationale des aidants, une nouvelle version du site aidants44.fr verra le jour en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, facilitant ainsi la navigation et la recherche des droits, aides, dispositifs et solutions de répit existant sur le département.

L'Union Départementale des associations familiales de Loire Atlantique a la volonté de soutenir les solidarités familiales, d'aider toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. Depuis 4 ans, l'Udaf propose un site destiné aux aidants familiaux et professionnels, permettant de retrouver en un seul et même endroit toute l'information nécessaire dans le parcours d'aidant.

Qui sont les aidants familiaux ?

Sur le département, environ 150 000 personnes « viennent en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée en perte d'autonomie ou à une personne handicapée de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne ». On les appelle les aidants familiaux. Un aidant familial est donc simplement un parent, un frère, une sœur, un conjoint, un enfant, un voisin (...) qui accompagne une personne ayant un besoin particulier de soutien et d'accompagnement, lié à un handicap ou à une perte d'autonomie, qu'elle vive au sein de son propre domicile, au domicile de l'aidant, dans un établissement, ou alternativement dans différents lieux. En jonglant entre vie personnelle et rôle d'aidant, ces proches tiennent une place essentielle et précieuse.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les aidants ?

Les aidants familiaux ont souvent tendance à ne pas vouloir demander de l'aide pour eux-mêmes, ils s'occupent de leur proche par nécessité. Ils n'osent pas exprimer leurs difficultés, par culpabilité vis-à-vis de leur proche handicapé ou malade et par peur de l'incompréhension de l'entourage familial ou amical. Cela peut avoir des répercussions sur leur santé car ils consacrent généralement plus de temps pour leur proche que pour eux. La charge mentale peut s'avérer très lourde pour l'aidant. L'épuisement des aidants peut se traduire par un changement de comportement, le développement de pathologies réactionnelles, avec des troubles du sommeil, des troubles cutanés, des troubles cardio-vasculaires notamment.



Plus qu'un site, un guide référence des aides et dispositifs existants en Loire-Atlantique

Avec le soutien incontournable du Département de Loire-Atlantique, l'Udaf a travaillé une nouvelle version de son site afin d'améliorer la lisibilité de l'information et faciliter l'accessibilité à celle-ci.

Cela passe par la possibilité de faire une recherche simple par mots clés ou avancée selon son besoin, sa situation géographique et/ou la situation de son proche aidé. Une liste d'adresses et de liens sont alors proposés permettant à l'aidant de s'orienter vers le bon interlocuteur ou la solution la plus adaptée.

Ainsi un aidant s'occupant d'une personne en situation de handicap et recherchant un relai pour une journée, pourra trouver les coordonnées de la Plateforme de Répit et d'Accompagnement la plus proche de chez lui qui sera à même de le rencontrer et de trouver une solution en fonction de la situation.

Parce que le numérique ne suffit pas toujours et que l'Udaf est convaincue de l'importance d'écouter les aidants pour les informer et orienter au mieux, une ligne d'information est disponible du lundi au vendredi au 02.51.80.30.19, avec possibilité de laisser un message afin d'être rappelé.

Gratuit et confidentiel : 02 51 80 30 19 ou aidants44@udaf44.asso.fr

Contact presse : Nicolas BODAIRE

n.bodaire@udaf44.asso.fr

06.98.64.46.41

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 44, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles du département auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf des Pays de la Loire. www.udaf44.fr

L'engagement du Département de Loire-Atlantique pour les aidants des personnes âgées et en situation de handicap



En tant que chef de file de l'action sociale, le Département de Loire-Atlantique accompagne la **diversité des parcours de vie des habitants** en situation de handicap ainsi que ceux des personnes âgées **en organisant les aides et les services du quotidien**. Il encourage l'autonomie, notamment au domicile. Il mobilise les politiques publiques concourant **au lien social et au bien-être des personnes** (activités sportives et culturelles, par exemple) par une offre adaptée et soutient aussi des actions individuelles ou collectives en fonction des besoins.

Repérer, informer, former, accompagner

Conscient du **rôle déterminant des aidants** (parents, enfants, membres de la fratrie ou conjoints) dans l'accompagnement d'un proche, le Département agit **en collaboration avec différents partenaires** pour déployer **des actions de soutien aux aidants**. Il a organisé son intervention autour de plusieurs axes : **le repérage** pour prévenir les situations d'épuisement (ou risque d'épuisement) de proches, **l'information** afin de faire connaître les offres existantes, **la formation** sur des problématiques communes, **l'accompagnement** avec diverses solutions pour favoriser le répit avec l'accueil de jour ou l'accueil temporaire en établissement.

Une plateforme de répit

En 2020, le Département a consulté les citoyens pour **améliorer les services de soutien aux aidants des personnes en situation de handicap** et proposer **une offre de services** : une plateforme de répit

et d'accompagnement est désormais déployée dans quatre territoires avec trois missions principales (information et conseil des aidants, accès facilité à des solutions de répit, espace ressources pour les professionnels). En 2022, le Département s'est engagé à hauteur de **610 000 € pour faire vivre ces plateformes**. Une convention avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) complète cette offre d'information, de sensibilisation, de formation des aidants et professionnels (un budget de 297 000 € sur 3 ans).

35 initiatives soutenues

Le Département soutient également **des projets spécifiques conçus pour l'accompagnement des aidants de personnes âgées** : groupes de parole, formation des aidants, bistrot mémoire et différents ateliers. **En 2022, parmi les 35 initiatives soutenues** : Bistrot mémoire à Saint-Julien-de-Concelles (résidence Théophile Bretonnière), Ma bulle Bien-être à Châteaubriant (Ouvre boîtes 44), Soutien aux aidants sud vignoble (ADMR Loire-Atlantique), ateliers d'art-thérapie, de parole et de création (La Chapelle-sur-Erdre), soutien psychologique (CCAS Nantes), actions de formations et parole des aidants (Alfa Répit à Châteaubriant et Saint-Nazaire). Ces projets ont bénéficié **d'une subvention totale de 187 400 €** dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Cette instance permet de financer des projets locaux autour d'une stratégie commune.

Quelques repères

330 000 habitants de plus de 60 ans en Loire-Atlantique dont environ 1/3 a plus de 75 ans et 103 000 adultes et enfants sont reconnus en situation de handicap.

Pour mener l'ensemble de son action sur la **politique du grand âge**, le Département engage **un budget de 149 M€** qui permet de financer l'accès aux droits des personnes, le soutien des acteurs du domicile et des établissements, l'aide aux aidants, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et en établissement. Dans **le champ du handicap** pour une société inclusive, le Département mobilise un **budget global de 183 M€**.

Concernant les places d'hébergement temporaire et l'accueil de jour en Loire-Atlantique, l'offre répartie sur le territoire concerne :

- ➔ Pour les personnes en situation de handicap : **85 places en hébergement temporaire** et **270 places en accueil de jour**.
- ➔ Pour les personnes âgées : **318 places en hébergement temporaire en EHPAD** et **270 places en accueil de jour**.

Département de Loire-Atlantique

Contacts presse : service.presse@loire-atlantique.fr et tél. 02 40 99 11 13